2008/8828 - Attribution d'une subvention de fonctionnement à des associations du secteur « musique » pour un montant global de 72 000 € sur le Fonds d'Intervention Culturel - Approbation d'une convention cadre entre la Ville de Lyon et l'association ADIPAC et approbation d'un avenant entre la Ville de Lyon et l'association CIMCL (Direction des Affaires Culturelles - Service Spectacles Vivants) (BMO du 04/02/2008, p. 0240)

Rapporteur : M. BEGHAIN Patrice

(Adopté.)